



PHOTO

DOSSIER DE CANDIDATURE LICENCE PRO CPSS

À renvoyer par retour de mail au plus tard le 28 MAI 2024

Seuls les dossiers strictement complets seront examinés. Aucun envoi par courrier ne sera traité.

Madame, Monsieur,

Vous avez débuté votre cursus universitaire et souhaitez intégrer l'ILEPS à Stella Maris en 3^{ème} année de Licence en septembre 2024. Merci de trouver ci-dessous les modalités de candidature au sein de l'ILEPS/Stella Maris :

1. Complétez ce dossier de candidature avec les pièces demandées
2. Adressez votre dossier de candidature par mail à : contact@stellamarisanglet.fr
3. Examen de votre dossier et entretien individuel avec le responsable de la formation choisie

Comment avez-vous connu l'ILEPS ?

- Parcoursup
- Salon étudiant, précisez lequel :
- Internet, précisez le site :
- Réseaux sociaux
- Recommandation, précisez la personne :

- **ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**
ILEPS est établissement composante de CY Cergy Paris Université
- **STELLA MARIS**

13, Boulevard de l'Hautil - 95 092 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 75 60 50 - www.ileps.fr - contact@ileps.fr

Avenue Abbé Cestac - 64604 ANGLET CEDEX – www.stellamarisanglet.fr - contact@stellamarisanglet.fr

RENSEIGNEMENTS DU CANDIDAT :

NOM : Prénom :

Né(e) le : À : Département :

Nationalité :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél. portable : Adresse email :

AUTRES DEMANDES DE CANDIDATURE DEPOSEES :

Etablissement	Filière	Code postal	Ville

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE

Année scolaire	Classe / Cycle	Série	Établissement	Public / Privé	Ville	Diplôme obtenu
2023- 2024						
2022 - 2023						
2021 - 2022						

BREVETS : Animation ou Encadrement sportif (joindre les diplômes correspondants)

Titre	Organisme	Ville	Date d'obtention

ACTIVITÉS : Sport, Éducation, Association (encadrement, engagement, etc.)

Année scolaire	Organisation	Adresse	Durée
2023 - 2024			
2022 - 2023			
2021 - 2022			

- **ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**
ILEPS est établissement composante de CY Cergy Paris Université
- **STELLA MARIS**



CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission est prononcée à partir de l'examen du dossier du candidat, et de l'entretien individuel. L'attention sera portée sur le parcours antérieur, et la pertinence du choix de formation à l'ILEPS/Stella Maris, au regard du projet professionnel.

L'admission sera définitive selon les conditions suivantes :

- Avis favorable de la Commission d'équivalence en séance de Jury annuel, selon la procédure qui vous sera alors donnée
- Retour du dossier d'inscription dûment complété, signé et accompagné des pièces demandées, notamment l'avis de transfert de l'université d'origine et le diplôme ou semestres obtenus

PIÈCES À FOURNIR

Merci de scanner l'ensemble de vos documents, pièce par pièce et de les nommer (votre NOM Prénom/ titre du document)

- Dossier de candidature complété et signé
- Carte Nationale d'Identité (recto-verso)
- Lettre de motivation manuscrite
- Relevé de notes du baccalauréat
- Résultats des études post - baccalauréat

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans ce dossier.

Date :

Signature :

- **ILEPS // École Supérieure des Métiers du Sport et de l'Enseignement**
ILEPS est établissement composante de CY Cergy Paris Université
- **STELLA MARIS**

13, Boulevard de l'Hautil - 95 092 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 75 60 50 - www.ileps.fr - contact@ileps.fr
Avenue Abbé Cestac - 64604 ANGLET CEDEX – www.stellamarisanglet.fr - contact@stellamarisanglet.fr